

Racisme et antisémitisme : des universitaires lancent une association pour mobiliser l'ESR

Paris - Publié le jeudi 28 février 2019 à 12 h 30 - Actualité n° 141202

L'« association de lutte contre l'antisémitisme et les racismes par la mobilisation de l'enseignement et de la recherche » est née le 16/01/2019, indique à News Tank sa première présidente, Marie-Anne Matard-Bonucci, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Paris 8, le 27/02/2019.

« Alarmer » affiche plusieurs ambitions :

- « faire collaborer des chercheurs de plusieurs disciplines pour analyser les différentes formes de racisme au passé comme au présent » ;
- « réfléchir collectivement à de nouvelles formes d'enseignement et de transmission, les politiques fondées sur les injonctions morales ou mémoriales ayant montré leurs limites » ;
- « favoriser une collaboration étroite entre les enseignants et les enseignants-chercheurs au service d'un engagement intellectuel et citoyen ».

Alarmer se veut « un lieu de débat et de proposition réunissant chercheurs et enseignants intéressés par ces questions dans une perspective scientifique et pédagogique ».

« Il s'agira à la fois de favoriser des rencontres entre spécialistes de ces sujets, mais aussi une collaboration entre l'enseignement supérieur, les organismes de recherche et l'enseignement primaire et secondaire », indique l'association.

Le premier bureau de la structure est composé, outre de sa présidente, de :

- Jean-Frédéric Schaub, directeur d'études à l'EHESS, vice-président;
- Benoit Drouot, professeur d'histoire géographie, vice-président;
- Isabelle Poutrin, professeure d'histoire contemporaine à l'Urca, trésorière ;
- Emmanuel Debono, chercheur associé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, secrétaire général.

« Une revue scientifique et d'actualité, en ligne, sera créée », indique Marie-Anne Matard-Bonucci à News Tank. L'association compte aussi développer des formations en direction des enseignants et d'autres publics, réaliser un manuel et mener une politique de sensibilisation auprès de pouvoirs publics.

« Nous recherchons, bien sûr, adhérents et partenaires », signale la présidente.

Les raisons de la création de l'association

« Notre constitution en association naît des constats suivants », indique Alarmer :

- la permanence de préjugés, parfois accompagnés de violences, à l'encontre des populations noires, arabes, juives, roms ou encore asiatiques ;
- la permanence, au sein de la société française, de discriminations à l'encontre des populations issues de l'immigration et l'existence de nouvelles formes de racisme et de xénophobie dans le contexte de l'instrumentalisation d'une « question migratoire » :
- à l'heure du caractère désormais massif de la désinformation, plus que jamais, les citoyens doivent disposer des ressources nécessaires qu'offrent les sciences sociales et humaines pour décrypter les différentes formes de racisme ;
- l'instrumentalisation politique de ces questions sur fond de renaissance des nationalismes ;
- la multiplication des violences à caractère raciste et antisémite ;
- le constat que ces manifestations condamnables constituent une menace pour la vie démocratique des sociétés européennes.

Les fondateurs pointent aussi :

Dans la vie publique

- l'insuffisance des politiques publiques et leur trop faible articulation aux acquis de la recherche scientifique ;
- l'instrumentalisation partisane des enjeux relatifs aux différentes formes de racisme qui ont pour effet d'aggraver le problème.

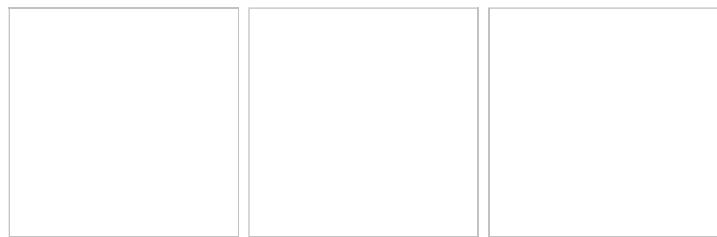
À l'école

- L'inefficacité relative des politiques dites de mémoire pour contrer le développement des idéologies de haine.
- La trop faible place dans les politiques et dans les programmes scolaires, accordée à la question des racismes qui ne sauraient être étudiés exclusivement dans leurs manifestations paroxystiques ou génocidaires. Seule une mise en perspective au prisme des différents travaux de sciences humaines et sociales permettra d'analyser, de décrypter et in fine sinon de déconstruire les préjugés, du moins d'en expliquer la généalogie, le fonctionnement et la diffusion.

À l'université et dans le supérieur

- Le cloisonnement des recherches selon des logiques mémorielles, disciplinaires ou communautaires conduisant à un morcellement et à une forme de concurrence des mémoires néfaste.
- l'absence de structuration du milieu académique autour de la question des hostilités identitaires ;
- la nécessité d'introduire dans la formation des enseignants du primaire et du secondaire (Espé, formation continue) et à l'université des enseignements relatifs à ces questions sur un plan juridique, sociologique, philosophique ou historique.

Marie-Anne Matard-Bonucci
Direction
Alarmer
assocalarmer@gmail.com

**CONTACT****Marie-Anne Matard-Bonucci**

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Institut universitaire de France Membre	-	-
Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis Professeure d'histoire contemporaine	-	-
Association de lutte contre l'antisémitisme et les racismes par la mobilisation de l'enseignement et de la recherche Présidente	Janvier 2019	Aujourd'hui

Fiche n° 34417, créée le 27/02/19 à 18:36 - M&J le 27/02/19 à 18:38

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »